Bulletin
édité et imprimé
par la mairie
de Monteynard
Rue des Blais
38770 Monteynard
Tél. 04 76 30 63 43
Site web: monteynard.fr

La Gazette de Monteynard

Les dates à retenir

6 juillet
Fête du village

27 juillet
Fête du lac
à TREFFORT
avec
nombreuses activités
gratuites pour les enfants

Dans ce numéro

- Budgets 2013
- Délibérations et travaux
- Urbanisme
- A l'école
- Infos diverses
- Les festivités
- Etat Civil

N° 79 - Trimestriel
Avril
Mai
Juin 2013

Budgets primitifs 2013

Budget communal

Il s'équilibre de la manière suivante :

- Fonctionnement ⇒ **787.000 €**
- Investissement ⇒ **664.500 €**
  (restes à réaliser de 2011 inclus).

Les recettes

Vote du conseil Municipal : application des taux 2012 ⇒ **augmentation 0%**

Produit des 4 taxes (**T**axe d'**H**abitation, **F**oncier **B**âti, **F**oncier **N**on **B**âti, **C**otisation **F**oncière des **E**ntreprises) ⇒ **458.214 €**

A ce produit, il convient d'ajouter les recettes nouvelles pour lesquelles les Communes n'ont pas à voter de taux :

IFER (Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux) ⇒ **64.697 €**

CVAE (Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) ⇒ **23.264 €**

FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources - compensation de l'Etat visant au maintien de la fiscalité après suppression de la taxe professionnelle)

⇒ **24.306 €**

Les principaux investissements pour cet exercice :

- Acquisition d'une parcelle de terrain de 4.040 m2 située en zone non constructible au Plan d'Occupation des Sols pour être mise à disposition à l'éventuel gestionnaire du petit train de La Mure ⇒ **2.000 €**
- Acquisition d'un four professionnel pour la cantine ⇒ **4.000 €**
- Fourniture et pose d'un molok supplémentaire aux Blais ⇒ **3.350 €**
- Remplacement du sol souple de la salle polyvalente ⇒ **8.940 €**
- Travaux d'enfouissement des réseaux secs (EDF et France Telecom) du chemin Pré Pellat et chemin du Buya (travaux financés sur 6 ans) :
  part 2013 ⇒ **12.000 €**
- Travaux de viabilisation et d'accès du futur lotissement de la Ville ⇒ **150.000 €**
- Subvention versée au Budget de l'Eau pour la réalisation des travaux de création des réseaux de raccordement à la station d'épuration ⇒ **225.000 €**

Budget Eau et Assainissement

Il s'équilibre de la manière suivante:

- Fonctionnement ⇒ **108.300 €**
- Investissement ⇒ **358.900 €**
  (restes à réaliser de 2012 inclus)

Les travaux 2013 :

- Somme affectée à des travaux visant à poursuivre la politique d'entretien du réseau pour optimiser la gestion de la ressource en eau ⇒ **15.000 €**

Travaux de création des réseaux de raccordement à la station. Une subvention a été obtenue par l'Agence de l'Eau pour les travaux 2013 mais que sur la partie « transit » (environ 28.000 €)

⇒ **288.000 €**

- Travaux de viabilisation du futur lotissement de « la Ville » (réseaux eau et assainissement) ⇒ **30.000 €**

Budget Régie des Transports

Il s'équilibre de la manière suivante:

- Fonctionnement ⇒ **22.650 €**
- Investissement ⇒ **15.124 €**

(provisions pour remplacement du véhicule).

2

Délibérations et travaux

Renouvellement de la Convention A.T.E.S.A.T

La précédente convention **A**ssistance **T**echnique de l'**E**tat pour des raisons de **S**olidarité et d'**A**ménagement du **T**erritoire (ATESAT) était valable un an et reconductible deux fois. Elle est arrivée à échéance le 31 décembre 2012.
Les missions d'assistance proposées par cette convention sont nécessaires au bon fonctionnement de la commune, notamment en matière d'aménagement durable du territoire, et permettent de bénéficier de conseils diversifiés dans de nombreux autres domaines.

Montant annuel de la prestation : 382,50 €

Achats de terrains

- Le Conseil Général de l'Isère, en vue de lancer un appel à projets pour la remise en service du petit train de la Mure, a demandé à la Commune d'acquérir un terrain non constructible de 4.040 m² situé sur la ligne existante pour être mis à disposition du futur exploitant éventuel.

  Le Conseil Municipal accepte cette acquisition moyen nant un coût forfaitaire de 1.000 € et par anticipation la mise à disposition au futur exploitant éventuel par la signature d'un bail emphytéotique moyennant un loyer annuel de l'euro symbolique.

- Par ailleurs, La Commune a imposé un alignement à M. Picchioni David et à M. Arnaud Daniel pour conserver la possibilité d'élargissement du chemin du Buya.

  Il convient désormais de régulariser la situation auprès d'un notaire pour que la Commune soit propriétaire de l'emprise issue de l'alignement (environ 260 m²).

  Cette régularisation se concrétisera par deux actes notariés sur la base d'une vente pour l'euro symbolique, honoraires notaire et architecte en sus à charge exclusive de la Commune.

Mise en œuvre d'un Réseau d'Initiative Publique (RIP)

Le Conseil Général de l'Isère s'est engagé dans la mise en œuvre d'un **R**éseau d'**I**nitiative **P**ublique (RIP), destiné à la couverture numérique à très haut débit de l'ensemble du département.

Le montage juridique retenu va conduire le Département à assurer la maîtrise d'ouvrage pour la construction du réseau structurant de fibre optique (collecte et distribution principale). La construction du réseau de desserte locale sera quant à elle concédée à un opérateur dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

Afin d'accélérer le déploiement du réseau et de ne pas multiplier les travaux sur voirie et réseaux, il convient de saisir les opportunités des travaux de voirie ou de réseaux communaux et intercommunaux pour la pose par anticipation de fourreaux destinés à accueillir la fibre optique publique.

Le Conseil Général a inscrit dans son dispositif d'éco-conditionnalité des aides départementales (arrêté par délibération du 13 décembre 2012) un critère demandant à tous les maîtres d'ouvrages publics de s'engager, par voie de délibération, pour toute demande de subvention à partir du 1er mars 2013, à accompagner la réalisation du RIP.

Le Conseil Municipal a adhéré à cette initiative.

Intercommunalité

Le **S**chéma **D**épartemental de **C**oopération **I**ntercommunal, approuvé par arrêté préfectoral du 22 décembre 2011, prescrivant la fusion des communautés des communes de Pays de Corps, des Vallées de Valbonnais, de la Matheysine combinée avec l'extension du périmètre au territoire des 10 communes non communautaires a fait l'objet d'une approbation par une majorité des communes concernées.

Monsieur le Préfet de l'Isère, a alors signé en date du 3 avril 2013, un arrêté préfectoral portant création à compter du 1er janvier 2014, de cette nouvelle communauté de communes.

Or, ainsi que le prévoit la législation en vigueur, il incombe aux conseils municipaux de toutes les communes concernées de se prononcer sur la dénomination et le siège de la nouvelle entité avant le 30 juin 2013.

Le Conseil Municipal se prononce pour que le siège de cette nouvelle communauté de communes soit fixé au siège actuel de la Communauté de Communes de la Matheysine, sis au 1 rue du Pont de la Maladière à La Mure et pour la proposition Communauté de Communes du **B**eaumont, de la **M**atheysine et du **V**albonnais (B.M.V.).

Par ailleurs, le Conseil Municipal se prononce aussi favorablement pour que 73 délégués soient nommés pour siéger au lieu de 64 initialement prévus.

Réalisation d'un emprunt

Le Conseil Municipal accepte l'offre de prêt établie par la Caisse d'Epargne des Alpes destinée à financer les travaux de création des réseaux de raccordement à la station d'épuration au taux fixe de 3,74 % à échéances annuelles (17.662,73 €) dont le remboursement s'effectuera en 15 ans à partir de 2014.

Subvention au Judo Club de La Mure

Le judo club de la Mure qui compte quelques jeunes licenciés habitant notre commune sollicite une subvention.

Le Conseil Municipal qui souhaite permettre aux enfants d'avoir un accès élargi tant aux activités sportives que culturelles décide de verser une subvention de 50 € par licencié.

Urbanisme

- Avis favorable à M. **Eymery André** (mandataire des 4 propriétaires concernés) pour l'aménagement de 8 lots chemin du Pré Pellat.

- Avis favorable à M. **Turc François**, domicilié chemin de la Combe pour la construction d'un garage.

- Avis favorable à **M Paulin Alain,** domicilié chemin du Buya pour une extension de maison (création d'une chambre).

- Avis favorable à **M Mee Robert,** domicilié chemin de la Cime pour le remplacement du muret existant de son terrain.

Permanences de l'Architecte-conseiller

Marc Belli-Riz, architecte-conseiller tient une permanence en Mairie le 3ème vendredi de chaque mois de 16 à 18 h pour accompagner les personnes à compléter les demandes de travaux ou apporter son avis sur les projets de construction neuve.
Pour le 3ème trimestre et compte tenu des congés annuels, les permanences auront lieu les :

- 12 juillet 2013
- 20 septembre 2013

Les rendez-vous sont pris par le secrétariat de Mairie

A l'école

Réforme des rythmes scolaires

Une commission présidée par Eric Fernandez, a été créée pour préparer la nouvelle réforme qui sera applicable à la rentrée 2014.

Elle est composée de 3 élus (Gérard Brisbois, Jean-Louis Sozet et Marie-Laure PIcco), de 2 représentants de parents d'élèves (Audrey Paulin et Marie-Hélène Turc) et du personnel affecté à l'école (Nadine Fernandez, Anne-Sophie Picchioni, Nathalie Sommacal et Marie-Hélène Turc).

Les travaux de la commission sont disponibles sur le site de la mairie : monteynard.fr, rubrique « Education et Jeunesse ».

Festival Montagn'Arts

Les maternelles et le cycle 3 ont passé la journée de vendredi 17 mai à Valbonnais avec 890 élèves du Beaumont, du Valbonnais et de la Matheysine pour assister et participer à un festival placé sous le signe des êtres fantastiques et du petit peuple des montagnes.

Ils ont pu ainsi croiser des fées, des personnages étranges dans des lieux enchantés où la magie accompagnait la poésie, et assister aux spectacles proposés.

La kermesse de fin d'année

Nouveau succès de la kermesse le 15 juin dernier grâce à la forte implication de toutes et tous (Sou des écoles, enseignants et intervenants, parents et enfants).

Présentation des spectacles et cross le matin, restauration sur place, jeux l'après-midi.

Conseil d'école

Le dernier conseil d'école de l'année scolaire s'est déroulé lundi 17 juin en présence des enseignants, de l'ATSEM, des parents délégués.
Le bilan de l'année écoulée a été dressé et la prévision d'effectifs pour la rentrée prochaine présentée.
76 enfants inscrits dont 29 en maternelle.

Musée archéologique et centre antique

Le cycle 3 a fortement apprécié la découverte du musée archéologique à Saint-Romain-en-Gal le 25 juin dernier le matin suivi de la visite l'après-midi du centre antique de Vienne (temple, théâtre, musée de Saint-Pierre).

Achat de matériel pour l'école

L'école est dotée d'un seul projecteur pour les cycles 2 et 3 et le partage du matériel devient difficile car ce moyen pédagogique se développe de plus en plus.

L'école demande par conséquent un projecteur supplémentaire et deux écrans de projection motorisés afin que chaque classe élémentaire puisse dispenser ses cours dans les meilleures conditions.

Le Conseil Municipal accepte d'engager cette dépense pour la prochaine rentrée scolaire pour un montant TTC de 1.474 € considérant qu'il s'agit par anticipation du cadeau collectif de fin d'année

Inscriptions cantine et garderies périscolaires pour la rentrée scolaire de septembre 2013

Pour que les enfants soient accueillis dès le jour de la rentrée scolaire (mardi 3 septembre 2013), les inscriptions doivent avoir lieu en Mairie avant le 28 août.
Se présenter en Mairie muni du dernier avis d'imposition.

Infos diverses

Emplois d'été

10 jeunes de la commune âgés de 16 à moins de 18 ans ont été recrutés pour un emploi d'été (environ 60 h chacun) pour des travaux d'entretien des espaces verts, des espaces communaux, des travaux de peinture, etc..

Ils seront présents en juillet et en août.

Nous leur souhaitons à tous d'apprécier cette première ou seconde expérience dans le monde du travail.

Recensement militaire

Nous rappelons que les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser le mois ou le trimestre qui suit leur 16ème anniversaire.
Se présenter en Mairie muni(e) du livret de famille.

Garde chasse

M. Denis Paulin est le nouveau garde chasse assermenté de l'ACCA de Monteynard.

Accès au lac de Monteynard

La commune de Monteynard est adhérente au syndicat du lac de Monteynard-Avignonet et à ce titre, les habitants bénéficient de tarifs préférentiels pour les parkings.
Le parking de Mayres-Savel coûtera 1 € la journée le week-end et jours fériés (gratuit en semaine) et l'abonnement pour un accès illimité aux parkings de Treffort coûtera 12 €.
Dans tous les cas, la présentation de la carte d'identité est obligatoire.

Centre aéré 2013

La commune subventionne les activités proposées par les structures locales qui ont fédéré leurs activités : Foyer pour Tous de La Motte-d'Aveillans, Foyer pour Tous de Susville et Enfance Jeunesse en Matheysine. Se présenter en Mairie muni de l'avis d'imposition 2011.

Découvrez le programme de l'été 2013 sur le site :

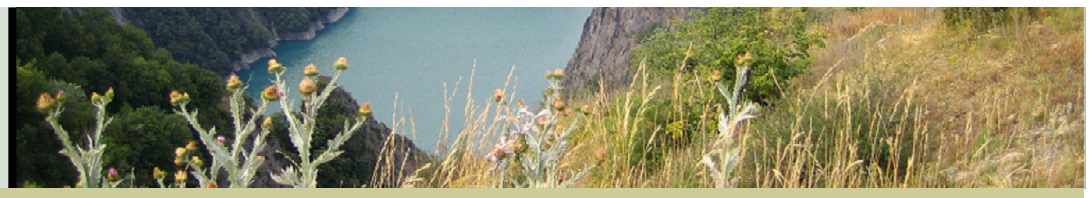

http://fpt38770.com/ disponible également sur le site de la Mairie.

Elagage des arbres : avis ERDF

« Dans un souci de sécurité, ERFD recommande de ne pas laisser se développer la végétation sous les lignes moyennes et basses tension.
Si l'arbre est situé sur une propriété privée, ses branches se développent sur le domaine public où se trouve la ligne ou si un arbre a été planté et a grandi sur une propriété privée après la construction de la ligne, il revient dans ces deux cas au propriétaire de prendre en charge les travaux d'élagage. Ces travaux doivent se faire dans le respect de la réglementation en adressant préalablement et obligatoirement à ERDF une déclaration de travaux à télécharger sur le site internet, www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr ».

Equipe spécialisée Alzheimer

Pour faciliter la vie quotidienne et mieux vivre avec les pertes de mémoire dès l'annonce du diagnostic, une équipe de professionnels vous propose des interventions personnalisées à votre domicile.
Les interventions sont entièrement financées par l'Assurance Maladie.
Pour tout renseignement : 04.76.68.65.34,
courriel : esa-dracsud-romanche@adpa-grenoble.com.fr

FETE DU VILLAGE

La population est attendue nombreuse à la fête du village **le samedi 6 juillet 2013 .**

Au programme : concours de pétanque dès 13 h, animations **gratuites pour les enfants** à partir de 13h 30.

Buffet, buvette.

Le soir, feu d'artifice et bal gratuit offerts par la Municipalité.

FETE DU LAC

Elle aura lieu le **samedi 27 juillet 2013 à Treffort** et est dédiée cette année à la famille. Pour ce faire, EDF participe au financement d'activités gratuites l'après-midi au profit des enfants : maquillage, ballades en poney, mur d'escalade, château gonflable, jeux en bois. Parkings gratuits.
En soirée, animations musicales et feu d'artifice à compter de 22 h 30.
Comme chaque année, possibilité de traversées gratuites avec le bateau « la Mira » à partir de Mayres-Savel pour assister au spectacle pyrotechnique, une à 18 h 30, l'autre à 19 h 30. S'inscrire en Mairie jusqu'au 25/07/2013.

Etat Civil

Décès **Marie-Thérèse,** Lucienne, Augustine, Judith **ARNAUD,** décédée le 13 mai 2013 à La Tronche

Mariage Félicitations à **Simon Rebreyend** et **Elena-Andreea Neagu** qui se sont unis le 15 juin 2013

Naissance **Elsa,** Giulia **Normand** née le 24 mai 2013 à Grenoble

Bienvenue

Bienvenue aux familles

- Menudier / Guyomard, nouvellement installée Chemin de la Cime.
- Carrier / Verquère-Chimot, nouvellement installée Chemin du Four.

Pour les inscriptions sur la liste électorale, se présenter en Mairie jusqu'au 31/12/2013 muni(e) d'une pièce d'identité.

Vos petites annonces en VRAC

- Contacter Jérôme Fernandes pour tous travaux de maçonnerie au 06.31.13.95.37
- Contacter Alexandre Favier pour l'entretien et le dépannage de chaudières toutes énergies, poêles à granules au 06.30.700.500